

CATALOGUE DE CONCEPTION DE LOGEMENTS : MODALITÉS VISANT L'UTILISATEUR

Les modalités qui suivent (les « **modalités** »), ainsi que tout document ou toute modalité supplémentaire qu'elles incorporent expressément par renvoi, régissent votre utilisation du Catalogue de conception de logements mis à disposition par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « **SCHL** »). En contrepartie de votre acceptation des présentes modalités et sous réserve de celles-ci, la SCHL vous autorise à accéder au Catalogue de conception de logements et à l'utiliser.

- Les présentes modalités constituent une entente entre la SCHL et l'utilisateur du Catalogue de conception de logements, « **vous** », une personne physique ou une personne morale que vous êtes autorisé à représenter, selon le cas.
- Votre utilisation du Catalogue de conception de logements sera régie par les modalités en vigueur à la date et à l'heure auxquelles vous avez accédé au Catalogue de conception de logements. La SCHL peut, en tout temps et à sa seule discrétion, modifier les modalités avec ou sans préavis, sauf dans la mesure où un avis est requis en vertu des lois applicables. Ces modifications entreront en vigueur immédiatement après la publication des modalités modifiées sur le site Web de la SCHL, à moins que les modalités publiées ou l'avis n'en disposent autrement. Votre utilisation du Catalogue de conception de logements après toute révision signifie que vous acceptez les modalités révisées.

1. DÉFINITIONS

Les « **lois applicables** » désignent l'ensemble des (a) lois (y compris les principes de **common law** et d'**equity**), constitutions, traités, codes, ordonnances, décrets, règles, règlements et règlements administratifs, (b) jugements, ordonnances, décisions, arrêts, instruments ou sentences d'ordre judiciaire, arbitral, administratif, ministériel ou réglementaire; et (c) politiques, pratiques, normes, lignes directrices et protocoles.

Les « **conceptions** » désignent les ensembles de conceptions flexibles qui seront offerts dans le Catalogue de conception de logements et dont la SCHL est le propriétaire ou pour lesquels la SCHL détient des droits de propriété intellectuelle et qui sont mis à votre disposition conformément aux présentes modalités. Ces conceptions sont des modèles de conceptions de logements normalisés, illustrant uniquement l'intention générale de conception, et elles n'intègrent aucun élément ou autre renseignement propre à un lieu ou à un projet.

Les « **conceptions dérivées** » désignent toutes les modifications apportées aux conceptions et toutes les conceptions que vous générez, créez ou dérivez en utilisant le Catalogue de conception de logements, tel que requis pour faire usage des conceptions. Ces modifications peuvent comprendre, mais sans s'y limiter, celles qui doivent être apportées aux conceptions pour tenir compte des conditions du site et des lois applicables.

Pour demander un support de substitution, veuillez communiquer avec nous :

1-800-668-2642 700, chemin de Montréal,
centrecontact@schl.ca Ottawa (Ontario) K1A 0P7



Logement, Infrastructures
et Collectivités Canada

Housing, Infrastructure
and Communities Canada

Canada



Le « **Catalogue de conception de logements** » désigne le catalogue fédéral de plans d'immeubles de faible hauteur composé de conceptions de logements dont la SCHL est le propriétaire et qui est mis à votre disposition conformément aux présentes modalités.

Le « **professionnel qualifié** » désigne le professionnel accrédité ou autrement qualifié exigé par les autorités compétentes sur le territoire où les conceptions dérivées seront utilisées, ou pour répondre à d'autres exigences selon les conditions du site.

2. DISPONIBILITÉ DES CONCEPTIONS

La SCHL peut, à sa seule discrétion, rendre le Catalogue de conception de logements et/ou les conceptions accessibles par l'entremise de son site Web ou d'autres médias. La SCHL ne garantit pas la disponibilité du Catalogue de conception de logements et/ou des conceptions à un moment en particulier ou par l'entremise d'un média en particulier.

3. RESTRICTIONS

Vous convenez qu'en accédant au Catalogue de conception de logements et en l'utilisant, vous devez :

- n'utiliser le Catalogue de conception de logements que conformément aux présentes modalités;
- vous assurer que tout tiers qui tire profit des conceptions ou des conceptions dérivées se conforme aux présentes modalités comme vous le feriez;
- ne pas compromettre la sécurité ou l'intégrité du Catalogue de conception de logements;
- ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à des conceptions autres que celles pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation expresse de la SCHL;
- éviter toute utilisation ou mauvaise utilisation du Catalogue de conception de logements susceptible de perturber ou d'entraver les fonctionnalités du Catalogue de conception de logements ou d'autres systèmes utilisés pour le Catalogue de conception de logements ou l'utilisation du Catalogue de conception de logements par d'autres personnes;
- ne pas supprimer, remplacer, modifier ou dissimuler aucune modalité, date, aucun numéro de version, avis de non-responsabilité, autre avis et aucun sceau ni aucune signature physique, numérique ou électronique de l'architecte, le cas échéant;
- utiliser des outils conformes aux normes du secteur pour détecter et supprimer tout code nuisible ou malveillant et ne pas le transmettre ou l'entrer dans le Catalogue de conception de logements.

4. ACCÈS ET UTILISATION AUTORISÉS

- a. Sous réserve des limites énoncées dans les présentes modalités ou communiquées autrement par la SCHL, celle-ci vous accorde une licence révocable, libre de redevances, limitée et non exclusive pour :

(i) utiliser, copier, modifier et adapter les conceptions afin de créer des conceptions dérivées uniquement à des fins de planification, de conception ou de construction d'un nouvel immeuble ou pour toute rénovation ou modification ultérieure de l'immeuble, à un emplacement en particulier au Canada (les « **fins** »), et (ii) distribuer les conceptions uniquement dans la mesure où elles sont intégrées à des conceptions dérivées et dans la mesure où cette distribution est raisonnablement nécessaire pour atteindre les fins prévues, ce qui peut comprendre, par exemple, le fait de fournir les conceptions à un professionnel qualifié ou à un consultant du projet. La SCHL ne vous octroie pas d'autre droit relatif aux conceptions et il vous est expressément interdit de les distribuer, de les concéder sous licence, de les vendre ou de les rendre autrement accessibles, d'une manière qui ne respecte pas les présentes modalités, sans le consentement écrit préalable de la SCHL, qu'elle peut refuser de donner à sa seule discrétion.

b. Au cours de toute activité susmentionnée, vous **acceptez** de faire ce qui suit :

- Reproduire les conceptions avec exactitude.
- Reconnaître clairement la source des conceptions, comme il est indiqué ci-dessous ou comme la SCHL vous l'a autrement communiqué par écrit. Vous devez inclure l'avis suivant sur toutes les reproductions contenant les conceptions en tout ou en partie :

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), [nom du produit ou de la source des renseignements], [date de référence]. Ces renseignements sont reproduits et diffusés tels quels avec la permission de la SCHL.

- Retenir les services de professionnels qualifiés pour achever et approuver les conceptions dérivées, conformément aux lois applicables. Vous convenez également qu'en utilisant le Catalogue de conception de logements aux fins permises, ces conceptions dérivées seront conformes aux lois applicables et que vous prendrez toutes les mesures nécessaires pour vous y conformer.
- Inclure l'avis suivant sur toutes les conceptions dérivées :

Adapté de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), [nom du produit], [date de référence]. L'utilisation qui en est faite ne signifie en aucun cas que la SCHL appuie ce produit ou l'exactitude et la qualité de l'information qu'il contient, y compris toute déclaration concernant l'adaptation à un usage particulier.

- Vous engager à ne pas :

- utiliser les conceptions ou les conceptions dérivées d'une manière qui enfreint les lois applicables;
 - utiliser les conceptions ou conceptions dérivées d'une façon qui suggère que la SCHL ou le gouvernement du Canada vous appuie ou appuie l'utilisation que vous faites des conceptions;
 - faire de fausse déclaration concernant les conceptions ou les conceptions dérivées ou leur source;
 - utiliser les conceptions ou les conceptions dérivées ou le Catalogue de conception de logements de manière à brimer la réputation de la SCHL ou du gouvernement du Canada;
 - permettre à un tiers d'accéder aux conceptions ou conceptions dérivées ou de les utiliser d'une manière qui contrevient aux présentes modalités.
- c. Sous réserve de l'article 13 des présentes modalités, la SCHL se réserve le droit, en tout temps, de limiter ou d'interrompre votre utilisation des conceptions ou du Catalogue de conception de logements. Si la SCHL vous avise d'une telle exigence, vous acceptez de vous y conformer immédiatement.
- d. Vous posséderez les droits de propriété intellectuelle sur les conceptions dérivées, mais il est entendu que vous ne posséderez d'aucune partie des conceptions sous-jacentes intégrées aux conceptions dérivées.
- e. Vous assumez l'entière responsabilité de vous assurer que la conception dérivée est conforme aux lois applicables dans un territoire particulier, y compris d'obtenir l'approbation d'un professionnel qualifié.

5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Vous reconnaissez et acceptez que, sauf pour les droits limités expressément prévus dans les présentes modalités, rien dans les dispositions de celles-ci ne peut être réputé, interprété ou considéré comme vous cédant, transférant, transmettant ou attribuant tout titre, droit ou intérêt dans ou à l'égard de toute propriété intellectuelle, y compris dans ou à l'égard des conceptions ou du Catalogue de conception de logements. Sauf disposition contraire des présentes modalités, tous les droits d'accès et d'utilisation du Catalogue de conception de logements et des conceptions prennent fin en cas de résiliation des présentes modalités. La SCHL se réserve tous les droits qui ne vous sont pas expressément accordés en vertu des présentes. Vous devez aviser rapidement la SCHL par écrit de toute utilisation, divulgation, reproduction ou transmission non autorisée de l'une des conceptions ou du Catalogue de conception de logements dont vous prenez connaissance, ou de tout accès non autorisé à ceux-ci, qui contrevient aux présentes modalités.

Vous convenez qu'en cas de non-respect de votre part des présentes modalités, les dommages-intérêts pécuniaires que la SCHL pourrait réclamer seront probablement insuffisants pour rétablir les droits de propriété intellectuelle de la SCHL. Vous convenez que la SCHL pourrait demander une injonction ou un recours semblable à un tribunal pour protéger ses droits de propriété intellectuelle.

6. COMMUNICATIONS ET PUBLICITÉS

Vous ne devez inclure dans aucune reproduction des conceptions, conceptions dérivées ni ailleurs :

- a. le nom, l'écusson, les logos, les noms de domaine ou toute autre marque officielle de la SCHL sans l'autorisation écrite de la SCHL;
- b. les symboles officiels du gouvernement du Canada sans l'autorisation écrite du Secrétariat du Conseil du Trésor. Les demandes d'autorisation au Secrétariat du Conseil du Trésor peuvent être soumises à l'adresse suivante :

information@fip-pcim.gc.ca

Programme de coordination de l'image de marque
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Canada) K1A 0R5

7. RECONNAISSANCES

Vous reconnaissez et convenez ce qui suit :

- (a) La SCHL n'est pas tenue de confirmer votre pouvoir d'accéder au Catalogue de conception de logements et de l'utiliser de la manière décrite dans les présentes modalités.
- (b) La SCHL peut (mais n'est pas tenue de le faire) surveiller votre accès au Catalogue de conception de logements et votre utilisation de celui-ci afin de surveiller votre conformité aux présentes modalités. À la demande de la SCHL, laquelle peut être formulée à tout moment, vous attesterez par écrit que vous respectez les présentes modalités.
- (c) Vous ou toute personne morale que vous êtes autorisé à représenter, le cas échéant, êtes responsable de votre mauvaise utilisation du Catalogue de conception de logements ou des conceptions.
- (d) Votre utilisation du Catalogue de conception de logements est entièrement à vos propres risques, et vous avez fait votre propre évaluation du risque lié à l'utilisation du Catalogue de conception de logements et de toute conception disponible dans le Catalogue de conception de logements ou par l'intermédiaire de celui-ci.
- (e) La SCHL peut, en tout temps, à sa discrétion et sans préavis, modifier les caractéristiques et les fonctionnalités du Catalogue de conception de logements, y compris la disponibilité ou le retrait de documents ou de conceptions figurant dans le Catalogue de conception de logements.

- (f) Le Catalogue de conception de logements ne remplace pas les conseils d'un professionnel indépendant. Vous avez eu l'occasion d'obtenir des conseils professionnels par vous-même, y compris des conseils juridiques indépendants et/ou des conseils d'un professionnel qualifié, en ce qui concerne les modalités et votre utilisation des conceptions et de toute conception dérivée, et vous avez pleinement conscience de la nature de vos droits et obligations en vertu des présentes.
- (g) La SCHL ne peut garantir l'exactitude, l'actualité, l'exhaustivité ou l'interprétation des conceptions ou leur conformité aux lois applicables et elle n'assume aucune responsabilité à ces égards.
- (h) Les conceptions sont fournies telles quelles et ne peuvent pas être utilisées pour obtenir l'approbation d'un plan d'aménagement de site ou un permis de construire, ni à d'autres fins liées à la construction.

8. AUCUNE GARANTIE NI RESPONSABILITÉ

L'AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ SUIVANT S'APPLIQUE, SAUF DANS LA MESURE EXPRESSÉMENT EXCLUE PAR LES LOIS APPLICABLES. LE CATALOGUE DE CONCEPTION DE LOGEMENTS ET TOUTES LES CONCEPTIONS SONT FOURNIS « TELS QUELS », « SOUS RÉSERVE DE LEUR DISPONIBILITÉ » ET À VOS PROPRES RISQUES. SAUF INDICATION CONTRAIRE EXPLICITE DANS LES PRÉSENTES MODALITÉS, LA SCHL NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION NI NE DONNE QUELQUE GARANTIE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET REJETTE EXPRESSÉMENT DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LES LOIS APPLICABLES, TOUTE AUTRE GARANTIE OU CONDITION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, NOTAMMENT : (A) QUANT À L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER; (B) QUANT À L'ABSENCE DE VIOLATION DE DROITS DE TIERS; (C) SELON LAQUELLE LES CONCEPTIONS SONT EXACTES ET EXEMPTES D'ERREURS; (D) SELON LAQUELLE LE CATALOGUE DE CONCEPTION DE LOGEMENTS SERA TOUJOURS DISPONIBLE, ACCESSIBLE, EXEMPT D'INTERRUPTION, RAPIDE, SÉCURISÉ, EXEMPT DE CODES MALVEILLANTS OU DE VIRUS OU QU'IL FONCTIONNERA SANS ERREURS; ET (E) SELON LAQUELLE TOUTE ERREUR PEUT ÊTRE OU SERA CORRIGÉE.

9. INDEMNISATION

Vous acceptez d'indemniser la SCHL et le gouvernement du Canada, leurs dirigeants, leurs administrateurs, leurs employés, leurs mandataires et toute autre partie travaillant pour la SCHL ou le gouvernement du Canada ou collaborant avec eux, ou autrement impliquée dans l'élaboration, la production et/ou l'administration du Catalogue de conception de logements (les « **parties indemnisées** »), et de les dégager pour toujours de toute responsabilité à l'égard de toute réclamation, action, demande, cause d'action, poursuite, dette ou de tous dommages-intérêts (notamment des dommages-intérêts directs, indirects, spéciaux, accessoires, exemplaires, punitifs, consécutifs ou liés à un tiers), ou de toutes autres pertes, dépenses ou obligations de quelque nature que ce soit, y compris les honoraires d'avocat raisonnables, subies par l'une des parties indemnisées découlant de ou en lien avec le Catalogue de conception de logements ou des conceptions ou des conceptions dérivées ou la violation des présentes modalités.

10. LIMITES ET EXCLUSIONS

LES LIMITES ET LES EXCLUSIONS SUIVANTES S'APPLIQUENT, SAUF DANS LA MESURE EXPRESSÉMENT EXCLUE PAR LES LOIS APPLICABLES. Les parties indemnisées ne peuvent pas, dans la mesure maximale permise par les lois applicables, être tenues responsables envers vous ou tout tiers de dommages-intérêts directs, indirects, spéciaux, accessoires, exemplaires, punitifs, consécutifs ou liés à un tiers, ni d'autres dommages, pertes ou dépenses (y compris les pertes de profits, les pertes de données ou d'autres pertes économiques immatérielles ou indirectes), quelle qu'en soit la cause, subis par vous ou la personne morale que vous êtes autorisé à représenter, le cas échéant, ou toute autre personne relativement à votre accès au Catalogue de conception de logements et aux conceptions ou à votre utilisation de ceux-ci (ou à votre incapacité d'y accéder et de les utiliser), et rejettent notamment toute responsabilité à l'égard de ce qui suit : (a) les interruptions et les défaillances des lignes de communication; (b) votre incapacité d'accéder ou d'utiliser, à tout moment, toute partie du Catalogue de conception de logements ou des conceptions; (c) le mauvais fonctionnement ou la non-disponibilité du Catalogue de conception de logements, en totalité ou en partie; (d) votre utilisation du Catalogue de conception de logements ou des conceptions ou conceptions dérivées (ou toute autre personne); (e) les dommages ou les pertes touchant vos systèmes informatiques, vos dossiers ou vos données, quelle qu'en soit la cause, y compris les virus, les vers, les chevaux de Troie ou d'autres programmes intrusifs, perturbateurs ou destructeurs ou fichiers de cette nature; (f) l'interception ou la divulgation de renseignements confidentiels ou sensibles transmis sur Internet; (g) les inexactitudes, les retards de fonctionnement ou de transmission, les défaillances, les erreurs ou les omissions ou les pertes de renseignements transmis; et (h) le manque de convenance, de fiabilité, d'actualité ou de disponibilité des conceptions ou du Catalogue de conception de logements.

Les limites et les exclusions de responsabilité énoncées dans les présentes s'appliquent, quelle que soit la forme de l'action ou la théorie de la responsabilité, y compris en cas de rupture de contrat, de responsabilité délictuelle, de négligence, en vertu d'une loi ou autrement, et peu importe si les parties indemnisées ont été avisées de la possibilité de tels dommages.

Si, pour quelque raison que ce soit, un tribunal compétent établit que les limites ou les exclusions de responsabilité susmentionnées ne s'appliquent pas ou ne sont pas exécutoires, la responsabilité totale des parties indemnisées envers vous en vertu des présentes modalités à l'égard de toute réclamation découlant du Catalogue de conception de logements ou des conceptions, sauf comme peuvent l'exiger les lois applicables en cas de préjudice moral ou de blessures physiques causées à une personne, ne doit pas dépasser 1 000 \$.

Vous convenez que les limites et les exclusions figurant dans les présentes modalités sont raisonnables compte tenu des circonstances commerciales, et que la SCHL n'établirait pas les présentes modalités et n'autoriserait pas l'accès au Catalogue de conception de logements et l'utilisation de celui-ci sans que vous acceptiez ces limites et exclusions.

11. SÉCURITÉ

La SCHL a mis en œuvre des politiques et des pratiques de sécurité conçues pour protéger la sécurité et l'intégrité du Catalogue de conception de logements et des conceptions. Vous reconnaissez qu'il vous incombe d'utiliser une connexion sécurisée pour accéder au Catalogue de conception de logements et que vous êtes entièrement responsable de la mise en œuvre des mesures de sécurité visant à vous protéger lorsque vous accédez au Catalogue de conception de logements et que vous l'utilisez; vous devez notamment prendre des précautions contre les virus, les vers, les chevaux de Troie et d'autres éléments de nature perturbatrice ou destructrice.

12. FORCE MAJEURE

La SCHL n'est pas responsable des retards ou des manquements relatifs à la disponibilité du Catalogue de conception de logements découlant de causes indépendantes de sa volonté, y compris, sans s'y limiter, de catastrophes naturelles, d'actes ou d'omissions de votre part, de défaillances de produits ou de services de tierces parties, de pannes d'Internet ou de télécommunications, d'actes des autorités civiles ou militaires, d'incendies, de grèves, de survoltages ou de pannes d'électricité, d'épidémies, d'inondations, de tremblements de terre, d'émeutes ou de guerres.

13. DURÉE

Les présentes modalités demeurent en vigueur jusqu'à leur résiliation. Si vous contrevenez à l'une des présentes modalités ou si vous vous adonnez à des activités frauduleuses ou illégales, la SCHL peut, sans limiter la portée de ses droits et recours, mettre immédiatement fin à votre accès au Catalogue de conception de logements et aux conceptions ainsi qu'à votre utilisation de ceux-ci ou suspendre votre accès au Catalogue de conception de logements ou votre utilisation à celui-ci pour quelque période que ce soit. La SCHL se réserve le droit de résilier les présentes modalités et de mettre fin à votre accès au Catalogue de conception de logements et à votre utilisation de celui-ci en tout temps et pour quelque raison que ce soit, avec ou sans préavis ni obligation envers vous.

Malgré la résiliation des présentes modalités, les reproductions des conceptions déjà en circulation à la date de résiliation peuvent continuer d'être utilisées, à condition que cette utilisation demeure entièrement conforme aux présentes modalités. Toute autre utilisation des conceptions doit cesser immédiatement à la date de la résiliation.

14. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Lorsque des renseignements personnels sont recueillis dans le cadre de votre accès au Catalogue de conception de logements et de votre utilisation de celui-ci, la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels doivent être effectuées conformément à la ***Loi sur la protection des renseignements personnels*** du gouvernement fédéral et à la [Politique sur la vie privée de la SCHL \(cmhc-schl.gc.ca\)](https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/la-vie-privée/la-vie-privée). En acceptant les présentes modalités, vous acceptez que la SCHL utilise vos renseignements personnels afin que vous puissiez recevoir des mises à jour concernant le Catalogue de conception de logements, y compris des modifications apportées aux

conceptions offertes. Vos renseignements personnels peuvent être stockés auprès de fournisseurs de services tiers de la SCHL. Le refus de fournir vos renseignements personnels vous empêchera d'accéder au Catalogue de conception de logements et de l'utiliser. Vous pouvez aussi indiquer ci-dessous votre consentement distinct à recevoir des renseignements généraux sur les programmes, produits et services offert par la SCHL en matière de logement. Vos renseignements personnels se trouvent dans la publication Info Source de la SCHL, dans le fichier de renseignements personnels ordinaires suivant : POU 914 (Communications publiques).

La ***Loi sur la protection des renseignements personnels*** donne aux individus le droit de demander l'accès aux renseignements personnels que détient la SCHL à leur sujet et de demander que des corrections y soient apportés au besoin. Toutes les demandes de renseignements personnels doivent être adressées au Bureau de l'accès à l'information de la SCHL à l'adresse ATIP-AIPRP@schl.ca. Veuillez transmettre vos questions, préoccupations ou plaintes concernant le traitement de renseignements personnels au Bureau de la protection des renseignements personnels de la SCHL, à l'adresse BureauPRP@schl.ca. Si la réponse de la SCHL ne vous satisfait pas, vous pouvez communiquer avec le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

15. INTÉGRALITÉ DE L'ENTENTE

L'utilisation du site Web de la SCHL est assujettie aux [conditions d'utilisation du site Web](#) (les « **conditions d'utilisation du site Web** ») et à la [politique sur la vie privée](#) de la SCHL (la « **politique sur la vie privée** »), dans la mesure où chaque ensemble de règles s'applique.

Les présentes modalités, y compris les conditions d'utilisation du site Web et la politique sur la vie privée, font partie intégrante de l'entente intervenue entre vous et la SCHL concernant toutes les questions visées par les présentes et remplacent toutes les autres ententes, conventions et discussions entre les parties aux présentes, qu'elles soient verbales ou écrites. En cas de conflit entre les conditions d'utilisation du site Web ou la politique sur la vie privée et les présentes modalités, ces dernières prévalent.

En cas de conflit relativement à l'objet des présentes entre les présentes modalités et toute autre entente intervenue entre vous et la SCHL, les présentes modalités ont préséance.

16. DÉCLARATION DE L'UTILISATEUR

En acceptant les présentes modalités, vous déclarez et garantisiez à la SCHL que vous avez l'autorisation de le faire et, s'il y a lieu, au nom de toute personne morale ou de toute organisation que vous représentez.

17. MODALITÉS GÉNÉRALES

- (a) **Avis.** Vous consentez à recevoir des communications de la SCHL concernant le Catalogue de conception de logements. Tous les avis ou autres communications émis en application des présentes modalités doivent être faits par écrit et transmis par courriel ou par la poste. L'avis est réputé avoir été effectivement donné : (a) au moment de l'envoi du

courriel, avec confirmation de la transmission, si l'avis est envoyé un jour où la SCHL est ouverte (« **jour ouvrable** ») entre 9 h et 17 h, heure de l'Est, et le jour ouvrable suivant s'il est envoyé après les heures normales d'ouverture du destinataire; et (b) le cinquième (5^e) jour suivant la date d'envoi par la poste. Les communications doivent être envoyées : (i) à la SCHL à l'adresse catalogue@cmhc-schl.gc.ca et (ii) à vous, à la principale personne-ressource externe qui figure dans les dossiers de la SCHL. La SCHL peut aussi fournir des communications en les publiant dans le Catalogue de conception de logements, et ces communications seront réputées reçues à la date de publication ou comme il est indiqué dans la communication.

- (b) **Langue.** La version anglaise et la version française de ces modalités ont la même valeur juridique. Both the English and French language versions of these Terms and Conditions are equally authoritative.
- (c) **Titres et rubriques, uniquement par souci de commodité.** Les titres et rubriques figurant dans les présentes modalités sont utilisés seulement pour des raisons de commodité ou de référence et n'ont aucune incidence sur l'interprétation des dispositions des présentes modalités.
- (d) **Lois applicables et compétence.** Les présentes modalités sont régies exclusivement par les lois de la province de l'Ontario et par les lois applicables du Canada, et doivent être interprétées conformément à celles-ci. Les parties aux présentes se soumettent irrévocablement à la compétence exclusive des tribunaux de la province de l'Ontario à l'égard de toutes les questions et de tous les différends découlant des présentes.
- (e) **Cession.** Les présentes modalités lient chacune des parties aux présentes, leurs successeurs et leurs ayants droit autorisés respectifs, s'appliquent à leur profit et peuvent être exécutées par celles-ci. Vous ne pouvez pas céder, déléguer ou transférer la totalité ou une partie des présentes modalités (ou l'un de vos droits) sans le consentement préalable de la SCHL. La SCHL peut céder les présentes modalités à tout moment sans votre consentement.
- (f) **Entrepreneur indépendant.** Il est expressément entendu et convenu que chaque partie est un entrepreneur indépendant dans le cadre de l'exécution de ses obligations en vertu des présentes et qu'elle n'est pas considérée ou réputée être un mandataire, employé, coentrepreneur ou partenaire de l'autre partie. Aucune partie n'a, en vertu des présentes modalités, le droit, le pouvoir ou l'autorité, explicite ou implicite, d'agir au nom d'une autre partie ou de conclure un engagement liant une autre partie.
- (g) **Renonciation.** Aucun retard ou omission de la part d'une partie dans l'exercice de tout droit ou pouvoir qu'elle détient en vertu des présentes modalités ou dans la contestation du défaut d'une autre partie à exécuter un engagement en temps opportun et de manière complète ne porte atteinte à un tel droit ou pouvoir ou ne doit être interprété comme une renonciation en cas de violation subséquente ou de renonciation à tout autre engagement. Toutes les renonciations doivent être faites par écrit et signées par la partie qui renonce à ses droits.
- (h) **Divisibilité.** Si une disposition des présentes modalités est déclarée invalide ou inexécutoire à quelque égard que ce soit par un tribunal compétent, cela n'affectera en

rien les autres dispositions ou l'application de telles dispositions à des personnes ou à des circonstances autres que celles pour lesquelles elles sont invalides ou inexécutoires, et chacune de ces dispositions des modalités demeurera valide et exécutoire dans la mesure permise par la loi.

- (i) **Aucun tiers bénéficiaire.** Les présentes modalités ne s'appliquent pour votre seul bénéfice et celui de la SCHL, et aucune disposition des présentes n'est réputée accorder des droits de tiers bénéficiaire à toute autre personne ou entité.
- (j) **Maintien des dispositions.** Toute obligation de nature permanente que vous assumez au titre des présentes modalités continuera de s'appliquer après la résiliation de celles-ci. Pour plus de clarté, mais sans limiter l'application générale de l'énoncé ci-dessus, les dispositions suivantes survivront à l'expiration ou à la résiliation des présentes modalités : Restrictions, Accès et utilisation autorisés, Propriété intellectuelle, Publicité, Renseignements personnels, Reconnaissances, Aucune garantie ni responsabilité, Indemnisation, ainsi que Limites et exclusions.

Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet des présentes modalités, veuillez envoyer un courriel à la SCHL à l'adresse catalogue@cmhc-schl.gc.ca.